

Intitulé de la formation

Actualité jurisprudentielle « Marques, dessins et modèles » - Préparation à l'épreuve orale de l'examen de qualification français (EQF)

Publics visés

Tout professionnel souhaitant une mise à jour concernant l'actualité jurisprudentielle en matière de droit des marques et des dessins et modèles.

Toute personne candidate à l'examen professionnel organisé par l'INPI pour accéder à la profession réglementée de conseil en propriété industrielle spécialité « Marques, Dessins et Modèles » conformément aux dispositions de l'article L.421-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Pré-requis

Pour suivre cette formation, les candidats doivent :

- être titulaires d'un diplôme national de deuxième cycle juridique, scientifique ou technique délivré par un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel ou d'un titre reconnu équivalent dans des conditions fixées par arrêté conjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, du ministre chargé de la propriété industrielle et du ministre chargé de l'enseignement supérieur ; ou
- être titulaires du diplôme universitaire « Marques, dessins et modèles » délivré par le Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle – Université de Strasbourg ; ou
- justifier de trois années au moins d'expérience professionnelle acquise en propriété industrielle.

Conditions d'accès / Modalités d'admission

Les conditions d'accès figurent dans les prérequis et répondent aux conditions exigées par l'article R. 421-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Admission après validation du dossier d'inscription.

Objectifs pédagogiques

L'objectif est d'offrir une préparation à l'examen professionnel de qualification qui répond à l'exigence suivante : fournir une actualisation de connaissances acquises depuis l'obtention de leur diplôme qui tient compte de l'évolution législative et jurisprudentielle en phase avec les besoins d'un futur professionnel du droit des Marques et des Dessins et modèles.

Programme

Le module de révision à l'oral de l'examen professionnel de qualification porte sur trois axes :

1. **L'existence du droit de marque** qui comprend de l'actualité jurisprudentielle relative aux conditions de protection et aux procédures administratives de dépôt et de délivrance des titres ainsi qu'aux nouvelles procédures administratives en matière de nullité et de déchéance.



2. **L'exercice du droit de marque** incluant l'actualité jurisprudentielle sur les droits conférés par la marque et le contentieux, les règles relatives à la déchéance ainsi que celle relative à l'exploitation contractuelle des droits.
3. **Les dessins et modèles** qui comprend l'actualité jurisprudentielle en la matière.

Durée et horaires

Cette formation se déroulera **le jeudi 2 avril** pour une durée de **8h00** :

- 9h00 à 12h30 : L'existence du droit de marque
- 14h00 à 16h15 : l'exercice du droit de marque
- 16h30 à 18h30 : Les dessins et modèles

Liste des intervenants

- **L'existence du droit de marque**

Yann Basire, Professeur d'université et directeur général du CEIPI

Guillaume Lobre, CPI chez TMARK

- **l'exercice du droit de marque**

Yann Basire, Professeur d'université et directeur général du CEIPI

Mathilde Junagade, Directrice du département Marques et Design, Loyer Abello IP firm

- **Les dessins et modèles**

Marion Aitelli, AL Avocats

Responsable scientifique

Yann Basire, Professeur d'université et directeur général du CEIPI

Chloé Piedoie, Assistant-chercheur au CEIPI

Responsable administratif : Alain Koenig, responsable de scolarité, section française du CEIPI

Méthodes pédagogiques et langue d'enseignement

Langue d'enseignement : français

-Présentations, exemples et exercices pratiques

-Actualités

- Echanges entre participants et intervenants

Nature et sanction de la formation

La formation est non-diplômante : Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement de compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.



Centre d'études internationales de la **propriété intellectuelle** | CEIPI

Center for International **Intellectual Property** Studies

Institut für internationale Studien des **geistigen Eigentums**

Université de Strasbourg

Lieu et modalités de suivi

En présentiel :

CNCPI

13 rue du 4 Septembre

75002 PARIS

Ou

En ligne (Plateforme Zoom)

Accompagnement pédagogique et technique

- L'accompagnement pédagogique des participants est assuré par chaque enseignant ou intervenant pour la partie qui le concerne.
- Les séances en ligne sont organisées via une plateforme de conférence à distance dont l'accès s'effectue grâce à un lien de connexion transmis par courriel à chaque participant.
- Le participant doit disposer d'un équipement technique adapté et notamment un ordinateur, une connexion internet haut débit et une adresse mail valide.
- Le CEIPI met à la disposition des utilisateurs une assistance technique destinée à identifier le dysfonctionnement et à apporter une solution acceptable dans les meilleurs délais. Cependant, le CEIPI n'assume aucune responsabilité légale en cas de mauvais fonctionnement des services utilisés ou de défaut de qualité de débit/de réseau chez les participants ou intervenants.

Contact de l'assistance technique du CEIPI :

Section française

Bâtiment LE CARDO

7, rue de l'Écarlate

CS 20024

67082 Strasbourg Cedex

Tél : 03 68 85 80 13

Sabine ZORN-RAPP : scolarite_ceipi@ceipi.edu

Frais de participation

600 € - Tarif plein

450€ - tarif préférentiel pour les participants aux modules de préparation à l'EQF en 2025

Renseignements, inscription et accompagnement technique

Les inscriptions s'effectuent via un formulaire en ligne accessible via ce lien :

<https://sondages.unistra.fr/index.php/896312?lang=fr>

Date limite d'inscription : **29 mars 2026**

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de la scolarité de la section française du CEIPI :

Section française

Bâtiment LE CARDO

7, rue de l'Écarlate

CS 20024

67082 Strasbourg Cedex

Tél : 03 68 85 80 13

Sabine ZORN-RAPP : scolarite_ceipi@ceipi.edu